

FEUILLE DE DÉLÉGATION POUR LES CHASSEURS INDIVIDUELS ADHÉRENTS À LA FDC 58

Assemblée Générale de la Fédération des chasseurs de la Nièvre
du 23 avril 2022

A faire parvenir au secrétariat de la FDC 58 impérativement 20 jours (délai statutaire) avant la date de l'Assemblée Générale soit le 3 avril dernier délai

Je, soussigné(e),

Madame, Monsieur.....

Demeurant

Donne mandat pour me représenter et participer au vote des éléments de l'AG 2022 de la FDC 58 à

Madame / Monsieur

Demeurant à.....

Fait à....., le

Signature du chasseur :

Signature du mandataire (en cas de pouvoir) :

J'atteste recevoir une délégation de voix de la part d'adhérents individuels, que j'identifie au verso.

Coller ici le timbre vote 2021/2022 de la personne participant au vote (code barre)

PARTIE RÉSERVÉE A LA FÉDÉRATION

Nombre de voix chasseurs :

Nombre de voix territoires:

Nombre de voix total

Liste nominative des délégations individuelles

Assemblée Générale de la Fédération des chasseurs de la Nièvre
du 23 avril 2022

A faire parvenir au secrétariat de la FDC 58 impérativement 20 jours (délai statutaire) avant la date de l'Assemblée Générale soit le 3 avril dernier délai

Nom-Prénom, adresse complète	Numéro de permis de chasser	Timbre vote saison 2021/2022 (code barre)	Signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir"

Les mandats "bon pour pouvoir" et signatures peuvent être recueillis sur des feuilles libres jointes à ce tableau mentionnant les noms, prénoms et numéros de permis.